

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL D'ILLE – BRETAGNE [EN COURS]

Etude de faisabilité pour le développement des énergies renouvelables sur les zones d'activités

Le Projet

La communauté de commune de Val d'Ille regroupe dix communes (Guipel, Langouët, La Mézière, Melesse, Montreuil le Gast, St Germain sur Ille, St Gondran, St Médard sur Ille, Vignoc et St Symphorien) et recense en 2009 18 818 habitants répartis sur un territoire de 13 758 ha au Nord de Rennes.



La Communauté de Communes du Val d'Ille participe au projet européen GreenFit, dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche) – Angleterre, cofinancé par le FEDER. Les objectifs du projet GreenFit sont :

- Améliorer l'efficacité énergétique des parcs d'activités et de les accompagner pour développer leur attractivité sur la base d'une économie verte.
- Développer des modèles d'aménagement et de gestion durable et holistique des zones d'activités.



Concrètement, la communauté de communes a pour projet le développement des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque et thermique ainsi que la biomasse, sur 11 ZAC du territoire.

La Mission de System Off Grid

En partenariat avec la SEMAEB, et la SEM Territoires Charente, **System Off Grid** réalise l'étude de faisabilité pour le développement du photovoltaïque sur les Zones avec la méthodologie suivante :

- **Identification des Toitures et Surfaces** au potentiel solaire élevé sur l'ensemble des zones
- **Estimation des puissances photovoltaïques** installable et de leur productible
- **Modélisation des courbes de charges** des bâtiments sélectionnées et au voisinage : profilage au pas demi-horaire
- **Modélisation des profils de productions solaire** au pas horaire
- **Croisement des courbes de Charges et productions** et estimation des taux d'autoconsommation naturels
- **Identification des scénarios techniques à approfondir** : stratégie de développement du photovoltaïque sur les zones (revente réseau, autoconsommation, partage de production etc...) et identification des contraintes et solutions techniques, juridiques et administratives à approfondir.